États financiers consolidés de

IMAFLEX INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux actionnaires de
Imaflex Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Imaflex Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables..

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous

avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce qu’elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Mario Venditti.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

Montréal
Le 25 avril 2024

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A121855

États consolidés du résultat global
(en dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les		**31 décembre**	
		2023	**2022**
Produits des activités ordinaires	(Note 4.1)	**93 593 448 $**	111 534 272 $
Coût des ventes		**82 588 313**	93 487 137
Marge brute		**11 005 135**	18 047 135
Charges :			
Charges de vente		**1 871 157**	1 902 257
Charges administratives		**6 167 461**	6 186 865
Charges financières	(Note 7)	**593 948**	449 349
Autres (gains) pertes	(Note 8)	**597 050**	(1 531 050)
Radiation d'équipement de production obsolète		**962 152**	-
		10 191 768	7 007 421
Résultat avant impôt		**813 367**	11 039 714
Charge d'impôt sur le résultat	(Note 9)	**304 583**	1 914 291
RÉSULTAT NET		**508 784**	9 125 423
Autre élément du résultat global			
Poste qui sera reclassé ultérieurement en résultat net			
Écarts de change sur les opérations étrangères		**(317 686)**	764 762
RÉSULTAT GLOBAL		**191 098 $**	9 890 185 $
Résultat net par action	(Note 10)		
De base		**0.010 $**	0.177 $
Dilué		**0.010 $**	0.176 $

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 présente de l'information supplémentaire sur les états consolidés du résultat global.

États consolidés de la situation financière
(en dollars canadiens)

Aux		**31 décembre 2023**	**31 décembre 2022**
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		**799 134 $**	7 526 933 $
Créances clients et autres débiteurs	(Note 11)	**12 551 945**	12 079 089
Actif d'impôt exigible		**1 563 532**	-
Stocks	(Note 12)	**13 168 311**	12 187 707
Charges payées d'avance		**343 171**	235 643
Total des actifs courants		**28 426 093**	32 029 372
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	(Note 13)	**47 769 440**	37 756 917
Immobilisations incorporelles	(Note 14)	**2 254 158**	2 209 184
Total des actifs non courants		**50 023 598**	39 966 101
Total des actifs		**78 449 691 $**	71 995 473 $
Passifs et Capitaux propres			
Passifs courants			
Dette bancaire	(Note 16)	**2 894 326 $**	2 360 306 $
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(Note 15)	**8 503 361**	6 606 608
Passifs d'impôt exigible		**-**	104 469
Emprunts à long terme, portion courante	(Note 16)	**1 297 895**	1 803 894
Obligations locatives, portion courante	(Notes 16, 17)	**1 744 209**	886 050
Total des passifs courants		**14 439 791**	11 761 327
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	(Note 16)	**-**	1 735 115
Passifs d'impôt différé	(Note 9)	**2 675 767**	2 108 852
Obligations locatives	(Notes 16, 17)	**5 475 841**	1 244 319
Total des passifs non courants		**8 151 608**	5 088 286
Total des passifs		**22 591 399**	16 849 613
Capitaux propres			
Capital-actions	(Note 18)	**12 931 023**	12 633 523
Réserves	(Note 19)	**2 993 218**	3 087 070
Résultats non distribués		**39 934 051**	39 425 267
Total des capitaux propres		**55 858 292**	55 145 860
Total des passifs et des capitaux propres		**78 449 691 $**	71 995 473 $

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(s) Joseph Abbandonato
Joseph Abbandonato
Administrateur

(s) Roberto Longo
Roberto Longo
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(En dollars canadiens)

		Réserves					
	Capital-actions (a)	Paiements basés sur des actions	Écarts de change sur les opérations étrangères	Bons de souscription	Total des réserves	Résultats non distribués	Total
Solde au 31 décembre 2021	**12 559 023 $**	**1 212 042 $**	**537 425 $**	**465 174 $**	**2 214 641 $**	**30 299 844 $**	**45 073 508 $**
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	-	**9 125 423**	**9 125 423**
Écarts de change sur les opérations étrangères	-	-	**764 762**	-	**764 762**	-	**764 762**
Résultat global pour l'exercice	-	-	**764 762**	-	**764 762**	**9 125 423**	**9 890 185**
Transactions avec les propriétaires:							
Produit de l'émission d'actions à la suite de l'exercice d'options sur actions (Note 18)	**74 500**	-	-	-	-	-	**74 500**
Paiements fondés sur des actions (Note 19)	-	**107 667**	-	-	**107 667**	-	**107 667**
Solde au 31 décembre 2022	**12 633 523 $**	**1 319 709 $**	**1 302 187 $**	**465 174 $**	**3 087 070 $**	**39 425 267 $**	**55 145 860 $**
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	-	**508 784**	**508 784**
Écarts de change sur les opérations étrangères	-	-	**(317 686)**	-	**(317 686)**		**(317 686)**
Résultat global pour l'exercice	-	-	**(317 686)**	-	**(317 686)**	**508 784**	**191 098**
Transactions avec les propriétaires:							
Produit de l'émission d'actions à la suite de l'exercice d'options sur actions (Note 18)	**297 500**	-	-	-	-	-	**297 500**
Paiements fondés sur des actions (Note 19)	-	**223 834**	-	-	**223 834**	-	**223 834**
Solde au 31 décembre 2023	**12 931 023 $**	**1 543 543 $**	**984 501 $**	**465 174 $**	**2 993 218 $**	**39 934 051 $**	**55 858 292 $**

(a) De l'information supplémentaire sur le capital-actions est fournie à la Note 18
Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les	31 décembre	
	2023	**2022**
Activités opérationnelles:		
Résultat net pour l'exercice	**508 784 $**	9 125 423 $
Charge d'impôt sur le résultat	**304 583**	1 914 291
Radiation d'équipement de production obsolète	**962 152**	-
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	**166 176**	-
Amortissement des actifs non courants	**4 608 103**	4 130 715
Charges financières	**593 948**	449 404
Charge pour paiements fondés sur des actions	**223 834**	107 667
Perte (gain) résultant des écarts de change non réalisée	**482 555**	(1 380 572)
	7 850 135	14 346 928
Variations des éléments du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des créances clients et autres débiteurs	**(591 824)**	3 434 085
Diminution (augmentation) des stocks	**(1 140 756)**	3 203 573
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	**(112 326)**	(23 478)
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	**843 064**	(1 926 166)
	(1 001 842)	4 688 014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**6 848 293**	19 034 942
Impôts payés	**(1 405 669)**	(1 760 012)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	**5 442 624**	17 274 930
Activités d'investissement:		
Paiements pour les immobilisations corporelles et incorporelles	**(13 021 258)**	(14 601 635)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(13 021 258)**	(14 601 635)
Activités de financement:		
Variation nette de la dette bancaire	**599 301**	(138 003)
Produit tiré de contrats de location	**4 370 170**	-
Remboursement de la dette à long terme	**(2 241 114)**	(1 953 913)
Remboursement des obligations locatives	**(1 604 124)**	(1 159 352)
Intérêts payés	**(561 816)**	(438 464)
Produit de l'émission d'actions à la suite de l'exercice d'options sur actions	**297 500**	74 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**859 917**	(3 615 232)
Augmentation de la trésorerie, montant net	**(6 718 717)**	(941 937)
Trésorerie à l'ouverture	**7 526 933**	8 465 061
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	**(9 082)**	3 809
Trésorerie à la clôture	**799 134 $**	7 526 933 $

Transactions sans effets de trésorerie (Note 20)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

1. Renseignements généraux

Imaflex Inc. (la « Société Mère ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Son siège social, qui est aussi son établissement d'affaires principal, est situé au 5710 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, Canada. Les principales activités de la Société Mère et de sa filiale (toutes deux ci-après dénommées « la Société ») sont la production et la vente de produits pour l'industrie de l'emballage souple, incluant du film en polyéthylène et des sacs, de même que la métallisation de film pour les industries de l'emballage et de l'agriculture. Les actions ordinaires de la Société Mère sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « IFX ».

2. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés dans ces états financiers consolidés, à moins qu'il en soit spécifié autrement.

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration et leur publication a été autorisée le 25 avril 2024.

2.2 Mode de mesure de l'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la comptabilité au coût historique.

2.3 Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société Mère et de sa filiale entièrement détenue, Imaflex USA Inc. (« Imaflex USA »), ayant toutes deux une date de clôture de l'exercice financier au 31 décembre. Imaflex Inc. est l'ultime société mère de la Société. La Société Mère contrôle une filiale si elle est exposée ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur elle. Tous les soldes et toutes les transactions intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les activités de la filiale entièrement détenue de la Société, Imaflex USA, incluaient la fabrication de pellicule de plastique et de produits d'emballage souple. Ses usines de fabrication sont situées en Caroline du Nord, aux États-Unis.

2.4 Monnaie étrangère

La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel une entité exerce ses activités. Les états financiers de la Société Mère et de sa filiale sont préparés dans leurs monnaies fonctionnelles respectives. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, qui sont également la monnaie fonctionnelle de la Société Mère et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et les passifs d'Imaflex USA, filiale étrangère de la Société dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain ($ÉUA), sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyen du mois au cours de l'exercice. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion des états financiers d'Imaflex USA sont comptabilisés comme écarts de change sur les opérations étrangères au poste « Réserves ».

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.4 Monnaie étrangère (suite)

Aux fins de la préparation des états financiers individuels des entités, les transactions libellées en monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les gains et pertes de change qui en résultent sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global.

Les gains et pertes de change sur un montant de 4 000 000 $ÉUA des créances monétaires excluant les créances clients de la Société Mère à recevoir de sa filiale étrangère pour laquelle le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisés comme constituant une part de l'investissement net dans l'établissement étranger et sont donc comptabilisés dans les écarts de change sur les opérations étrangères dans les réserves. Les écarts de change sur les créances clients et les autres créances monétaires sont comptabilisés dans les « Pertes (gains) sur change » de l'état consolidé du résultat global.

2.5 Comptabilisation des produits

Les produits sont générés presqu'exclusivement de la vente de biens. Les produits sont constatés lorsque le contrôle d'un bien est transféré au client, qui est habituellement au moment où le client prend possession du bien et il n'y a pas d'autres obligations de prestation prévues à remplir au contrat.

Les produits sont évalués en se basant sur la contrepartie qui a été convenue entre tous les parties et que la Société s'attend à recevoir du client, au net des contreparties variables, incluant tous les retours, les rabais et les escomptes convenus entre les parties concernées et l'information disponible pour chaque client.

La constatation des produits est basée sur les étapes suivantes :

- Identification d'un contrat avec un client;
- Identification des obligations de prestation prévues au contrat;
- Détermination du prix de la transaction;
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation; et
- Constatation des produits lorsque la Société a rempli toutes les obligations de prestation.

2.6 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est composée de l'impôt différé de même que de l'impôt exigible. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat présenté aux états consolidés du résultat global puisque certains éléments des produits sont imposables ou déductibles au cours de périodes ultérieures ou ne sont jamais imposables ni déductibles. Les passifs d'impôt exigible sont calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou qui sont quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans l'état consolidé de la situation financière et leurs bases fiscales. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles. Les actifs d'impôt différé sont quant à eux comptabilisés pour les différences temporelles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront générés par la Société afin de réaliser la perte fiscale sous-jacente à ces actifs.

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.6 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et que la Société prévoit être applicables au cours des périodes lorsque l'actif sera réalisé où le passif sera réglé.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible, que ceux-ci sont prélevés par la même autorité fiscale et que la Société a l'intention d'opérer compensation lors de la réalisation ou du règlement.

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés à titre de produit dans les résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui sont comptabilisés hors résultats comme dans les autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres. Dans un tel cas, l'impôt correspondant est également comptabilisé hors résultats.

2.7 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en considérant l'effet de dilution qui pourrait être causé par l'exercice ou par la conversion de certains instruments en actions ordinaires.

2.8 Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif sont expirés ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

Classification et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, sont classés soit au cout amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le classement des actifs financiers à la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique suivi pour les gérer. Avec l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, la Société évalue initialement les actifs financiers à la juste valeur plus, dans le cas des actifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement au résultat net. Les créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante sont évaluées au prix de la transaction tel que déterminé conformément à IFRS 15.

Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, la trésorerie et les créances clients (excluant les taxes de vente) sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépenses liées à la provision pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées au résultat net dans les charges administratives à l'état du résultat global.

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.8 Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues liées aux actifs financiers. Le montant des pertes de crédits attendues est réévalué à chaque date de clôture afin de refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers respectifs.

La Société applique une approche simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues pour les créances clients et autres recevables (excluant les taxes de vente). La Société comptabilise une provision basée sur les pertes de crédit attendues sur la durée de vie à chaque date de clôture. Celles-ci représentent les diminutions des flux de trésorerie contractuels, en considérant la probabilité d'un défaut à un moment donné dans la vie de l'actif financier. En calculant les pertes de crédit attendues, la Société utilise son expérience historique, des indicateurs externes et de l'information prospective pour évaluer les pertes de crédit attendues en utilisant une matrice de provision. La Note 11 fournit une analyse détaillée sur comment les exigences de dévaluation de IFRS 9 sont appliquées.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société incluent l'endettement bancaire et les emprunts à court terme, les créances fournisseurs et autres créditeurs (excluant les avantages sociaux) et les emprunts à long terme. Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, lorsqu'applicable, ajustés pour tenir compte des coûts de transaction. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Toutes les charges d'intérêt liées aux passifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées à l'état du résultat global sous la rubrique Charges financières.

2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks, qui inclut le coût des matières premières et la quote-part appropriée des frais généraux de fabrication fixes et variables, est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, soit la méthode la plus appropriée pour cette catégorie de stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et nécessaires pour réaliser la vente et des frais de vente.

2.10 Immobilisations corporelles

Le terrain, l'immeuble, le matériel de fabrication, le matériel roulant et de bureau ainsi que le matériel informatique sont comptabilisés au coût, incluant tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé de manière à déprécier le coût des actifs diminué de leur valeur résiduelle sur la durée d'utilité, tel que présenté ci-dessous, estimée selon le mode linéaire. L'estimation de la durée d'utilité, la valeur résiduelle et les modes d'amortissement sont réévalués et ajustés, si nécessaire, à chaque période de présentation prospectivement.

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.10 Immobilisations corporelles (suite)

Actifs	Période
Terrain	Indéfinie
Immeuble	20 ans
Matériel de fabrication	10 à 20 ans
Matériel roulant	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée (5 ans) ou sur la durée du bail, si celle-ci est inférieure.

Dans le cas des actifs au titre de droit d'utilisation, la durée d'utilité est déterminée en fonction des autres actifs similaires détenus ou sur la durée du contrat, si cette dernière est plus courte, lorsque le contrat de location ne transfère pas le titre de propriété de l'actif ou si la Société ne planifie pas exercer son droit d'acquisition.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle, calculé comme étant la différence entre le produit net de la cession de l'immobilisation et sa valeur comptable, est comptabilisé au résultat net, dans le compte « Autres » dans l'état consolidé du résultat global.

2.11 Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie s'il est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat, ou une partie du contrat, confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour ce faire, la Société détermine si le contrat respecte trois évaluations clés qui sont :

- le contrat contient un bien déterminé, qui est mentionné de manière explicite au contrat ou déterminé de manière implicite au moment où il est mis à la disposition de la Société
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé au courant de sa durée d'utilité en considérant ses limites définies au contrat
- la Société a le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, à savoir le droit de décider comment et pour quelles fins le bien déterminé sera utilisé tout au long de sa durée d'utilité

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation à la date de début du contrat au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, les coûts directs initiaux engagés par la Société, une estimation des coûts à engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

À la date de début du contrat, la Société comptabilise l'obligation locative évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux d'intérêt implicite au contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, au taux d'emprunt marginal de la Société.

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.11 Contrats de location (suite)

Les paiements de loyer incluent les paiements fixes et les paiements fixes en substance, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et le prix d'exercice de l'option d'achat et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer l'option d'achat ou si la durée du contrat reflète une résiliation du contrat.

Suite à l'évaluation initiale, l'obligation locative est diminuée des paiements effectués et augmentée pour l'intérêt. Elle est réévaluée en actualisant les paiements de loyer révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé s'il y a un changement dans la durée du contrat ou dans l'appréciation d'une option d'achat de l'actif. L'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyer révisés au moyen d'un taux d'actualisation inchangé s'il y a un changement dans la somme que la Société s'attend à payer au titre d'une valeur de garantie résiduelle ou s'il y a un changement dans les paiements de loyer futurs en raison de la variation d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer ces paiements.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, l'ajustement correspondant est également reflété dans l'évaluation de l'actif au droit d'utilisation, ou directement aux résultats si l'actif au droit d'utilisation a une valeur nulle.

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions permettant de ne pas appliquer les dispositions de l'IFRS 16 aux contrats à court terme ou aux contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Plutôt que de comptabiliser un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative, les paiements liés à ces contrats sont comptabilisés comme dépenses à l'état des résultats de manière linéaire sur la durée du contrat.

Les actifs au titre de droit d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles dans les états consolidés de la situation financière.

2.12 Immobilisations incorporelles, excluant l'achalandage

Les relations clients acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément de l'achalandage sont initialement mesurées à la juste valeur à la date d'acquisition, qui est considérée comme étant leur coût. Ultérieurement, les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont mesurées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût des immobilisations incorporelles acquises séparément, tel qu'était le cas pour les brevets, comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Le coût des immobilisations incorporelles générées à l'interne, tel que les brevets développés en interne, comprend tous les coûts directement attribuables dans la phase de développement pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées lors de leur cession ou lorsqu'aucun bénéfice économique futur n'est attendu de leur utilisation ou cession. Les gains ou pertes résultant de la décomptabilisation sont évalués comme la différence entre le prix de cession et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés au résultat net dans la période où les immobilisations sont cédées. L'amortissement des actifs incorporels, s'il y a lieu, est comptabilisé dans le poste « Charges administratives » dans l'état consolidé du résultat global sur la durée de vie utile de l'actif incorporel. Les relations clients sont amorties sur une base linéaire sur 8 ans et les brevets développés à l'interne sont amortis à partir du moment où ils peuvent être utilisés sur la durée de vie utile du brevet (14 ans).

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues et ajustées, si nécessaire, à chaque période de présentation de l'information financière, l'effet de tout changement d'estimation étant comptabilisé prospectivement.

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.13 Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, excluant l'achalandage

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant, si des événements ou des changements de circonstances indiquent que ces actifs pourraient avoir subi une dépréciation, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et incorporelles de manière à déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée de manière à déterminer l'ampleur de la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable d'un actif individuel, la Société estime la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre sa juste valeur marchande diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les conditions actuelles de marché pour la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à l'actif qui n'ont pas été reflétés dans la prévision des flux de trésorerie.

Si la valeur recouvrable se trouve à être moindre que la valeur comptable, la valeur comptable est alors diminuée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est comptabilisée directement dans le résultat net.

Lorsqu'il y a une reprise de perte de valeur, la valeur comptable de l'actif est augmentée à la valeur recouvrable révisée, mais de sorte que la valeur comptable après la reprise de valeur ne soit pas plus élevée que la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices précédents. La reprise de valeur est comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

2.14 Achalandage

L'achalandage découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise, diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'achalandage est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société (ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles a été affecté l'achalandage sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout achalandage affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Toute perte de valeur concernant l'achalandage est comptabilisée directement au résultat net. Une perte de valeur comptabilisée pour l'achalandage n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

2.15 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par un règlement, et lorsque les montants en cause peuvent être estimés de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire pour régler l'obligation actuelle en se basant sur les éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière. Cette estimation considère les risques et les incertitudes relatifs à l'obligation.

2. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

2.16 Paiements fondés sur des actions

La Société utilise des paiements fondés sur des actions devant être réglés en instruments de capitaux propres pour ses employés et des consultants. Les paiements fondés sur des actions devant être réglés en instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur des services reçus à la date d'octroi indirectement en référence à la juste valeur de l'instrument de capitaux propres en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

La juste valeur des paiements fondés sur des actions, devant être réglés en instruments de capitaux propres, déterminée à la date d'octroi, est comptabilisée en charges au cours de la période d'acquisition en contrepartie d'une augmentation correspondante au poste « Réserves ».

2.17 Le capital-actions et les réserves

Le capital-actions représente le montant reçu lors de l'émission des actions, net des coûts de transaction. La contrepartie reçue de l'émission d'unités composées d'actions et de bons de souscription est allouée selon la juste valeur relative des instruments en question. La juste valeur des actions est basée sur leur cours boursier en date de l'émission et celle des bons de souscription est calculée en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Le poste Réserves incluent les éléments suivants :

- Paiements fondés sur des actions (voir 2.16)
- Le cumul des écarts de change sur les opérations étrangères (voir 2.4)
- Les bons de souscription – incluent la valeur des bons de souscription en circulation et échus

Lorsque les bons de souscription et les options d'achat d'actions sont exercés, la contrepartie reçue est créditée au capital-actions.

2.18 Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB ou l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée, et aucune interprétation qui soit applicable et doive être prise en considération par la Société à l'une ou l'autre des dates de clôture n'avait été publiée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

3. Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et l'application des principales méthodes comptables de la Société décrites à la note 2 exigent que la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la valeur comptable de certains actifs et passifs, lorsque celle-ci n'est pas évidente. Les estimations et hypothèses sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient toutefois différer de ces estimations.

3. Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitude relative aux estimations (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées continuellement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période de la révision, si la révision n'affecte que cette période, ou au cours de la période de révision et des périodes futures, si celles-ci sont également concernées par les révisions.

3.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'analyse qui suit présente les jugements critiques, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, posés par la direction lors de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont une incidence plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Unité génératrice de trésorerie
La direction n'a identifié qu'une seule unité génératrice de trésorerie pour la Société. Les revenus des divers produits et usines de production de la Société sont générés par une seule force de vente dont l'habileté à vendre l'ensemble de la gamme de produits de la Société influence le niveau de ventes pour chaque ligne de produits. La direction a déterminé que les flux de trésorerie des établissements de la Société sont intimement liés et non indépendants.

3.2 Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Ci-après figurent les principales sources d'incertitude relatives aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant.

Pertes de crédit attendues
Au cours de chaque période de présentation, la Société évalue si les créances de chaque client sont recouvrables. La direction établit ainsi une provision pour les pertes de crédit attendues provenant d'un défaut de paiement. La provision ainsi établie reflète les pertes de crédit attendues en utilisant une matrice de provision, complétée par une provision pour les créances clients dévaluées individuellement. La matrice de provision est basée sur les pertes de crédits historiques de la Société, ajustées pour tout changement de risque de la population des créances clients en se basant sur les indicateurs du suivi de crédit et les prévisions de la conjoncture économique générale qui pourraient avoir un effet sur le recouvrement des créances clients. La matrice de provision applique des taux de provision fixes dépendant du nombre de jours pendant lesquels une créance client est en souffrance, avec des taux plus élevés à mesure que l'âge de la créance client impayée augmente. Voir la Note 11 pour plus d'information concernant la provision pour pertes de crédit attendues.

Durée d'utilité des actifs amortissables
La Société réévalue la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, exception faite de l'achalandage, à chaque date de présentation de l'information financière afin de s'assurer que la méthode d'amortissement utilisée est adéquate.

Dépréciation des actifs à long-terme
Si nécessaire, la Société effectue un test de dépréciation de ses actifs à long-terme en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée grâce à une analyse de flux de trésorerie actualisés et requiert donc que la direction pose des hypothèses quant aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. La direction utilise également son jugement afin de déterminer si des indices pourraient indiquer que les actifs aient pu se déprécier.

3. Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitude relative aux estimations (suite)

3.2 Sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Impôt sur le résultat
La direction doit établir des estimations lorsqu'elle détermine les taux d'imposition et les montants d'impôt différé, et ce, tout en considérant le moment et la probabilité de réalisation. L'impôt réel peut différer de manière significative de ces estimations suite à des événements futurs, des changements au niveau de la législation fiscale ou des résultats de vérifications des autorités fiscales et oppositions liées. Le dénouement de ces incertitudes et les montants des impôts à payer liés pourraient occasionner des ajustements aux actifs et passifs des impôts exigible et différé de la Société.

Bons de souscription et paiements à base d'actions
La Société émet des instruments de capitaux propres, composés d'options d'achat d'actions ordinaires de même que d'actions ordinaires et de bons de souscription (unités). La Société utilise le modèle d'évaluation Black & Scholes pour calculer la valeur de ces instruments ou pour déterminer le montant de la contrepartie reçue à allouer à chaque type d'instrument. Ces méthodes exigent d'établir des estimations basées sur des données d'entrée fondées sur le marché.

4. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur et se spécialise dans le développement, la fabrication et la vente de matériaux pour l'emballage souple, sous forme de pellicule ou de sacs, pour besoins divers.

4.1 Produits par secteur géographique

Les produits des activités ordinaires de la Société par zone géographique des marchés ciblés se détaillent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Canada	**32 417 878 $**	41 631 779 $
États-Unis	**61 175 570**	69 902 493
Total	**93 593 448 $**	111 534 272 $

4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles par zone géographique

	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Canada	**22 714 015 $**	14 790 278 $
États-Unis	**27 309 583**	25 175 823
Total	**50 023 598 $**	39 966 101 $

5. Information supplémentaire sur l'état consolidé du résultat global

Le poste « Coût des ventes » aux états consolidés du résultat global de la Société inclut l'amortissement du matériel de fabrication pour un montant de 4 356 510 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (de 3 890 958 $ en 2022), qui inclut l'amortissement des actifs au titre de droit d'utilisation de 832 935 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (1 057 801 $ en 2022). Le poste « Charges administratives » inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles excluant le matériel de fabrication pour un montant de 251 593 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (239 757 $ en 2022).

5. Information supplémentaire sur l'état consolidé du résultat global (suite)

Le poste « Coût des ventes » aux états consolidés du résultat global de la Société inclut des salaires payés à ses employés pour un montant de 12 548 281 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (10 705 920 $ en 2022). Le poste « Charges administratives » inclut des salaires payés aux employés pour un montant de 2 181 647 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (2 094 359 $ en 2022) et le poste « Charges de ventes » inclut des salaires payés aux employés de 520 753 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (447 782 $ en 2022).

6. Avantages aux employés

La Société cotise aux régimes de retraite gérés par le gouvernement, à l'assurance emploi, à l'assurance groupe et au « Social Security ». Les coûts engagés par la Société pour les programmes susmentionnés ont été de 3 152 975 $ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (3 290 356 $ en 2022). Ces paiements sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés et la Société ne comptabilise aucun profit ou perte relativement à ces paiements.

La Société offrait également un régime de retraite à cotisations déterminées à ses employés situés en Caroline du Nord, États-Unis. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société n'a pas contribué à ce régime (0 $ en 2022).

7. Charges financières

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Intérêts sur la dette bancaire et sur les emprunts à long terme	**293 211**	335 417
Intérêts sur les obligations en vertu de contrats de location-financement	**300 737**	113 932
	593 948	449 349

8. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Pertes (gains) de change	**586 455**	(1 490 541)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	**166 176**	-
Revenus d'intérêts	**(155 581)**	(40 509)
	597 050	(1 531 050)

9. Impôt sur le résultat

9.1 Charge d'impôt sur le résultat

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Charge d'impôt sur le résultat :		
Charge d'impôt exigible	**(262 331) $**	1 195 000 $
Charge d'impôt différé liée à la naissance et au renversement de différences temporelles	**566 914**	719 291
Charge d'impôt sur le résultat	**304 583 $**	1 914 291 $

9.2 Rapprochement de la charge d'impôt au taux d'imposition prévu par loi

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Résultat avant impôt	**813 367 $**	11 039 714 $
Charge d'impôt calculée à 26,5% (26,5% en 2022)	**215 542**	2 925 524
Écarts permanents	**156 185**	(9 088)
Variation des provisions pour moins-value	**25 223**	(995 616)
Incidence des différences dans les taux d'imposition pour les filiales étrangères	**3 430**	(151 506)
Charge d'impôt antérieure liée à un ajustement de l'exercice précédent	**(113 713)**	-
Autres	**37 916**	144 977
Charge d'impôt sur le résultat	**304 583 $**	1 914 291 $

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement ci-dessus est de 26,5% en 2023 et 2022, soit le taux applicable sur les bénéfices imposables des sociétés par actions assujetties aux lois fiscales de la province du Québec, Canada.

9. Impôt sur le résultat (suite)

9.3 Soldes d'impôt différé

	Solde à l'ouverture	Comptabilisé au résultat net	Solde de clôture
2023			
Actifs			
Pertes autres qu'en capital	**2 692 347 $**	**(2 692 347) $**	**- $**
Obligations locatives	**511 031**	**1 362 457**	**1 873 488**
Avances	**18 713**	**3 003 255**	**3 021 968**
Autres actifs	**137 034**	**(3 444)**	**133 590**
	3 359 125	**1 669 921**	**5 029 046**
Passifs			
Immobilisations corporelles	**(5 467 977)**	**(2 236 835)**	**(7 704 812)**
	(5 467 977)	**(2 236 835)**	**(7 704 812)**
Passifs d'impôt différé	**2 108 852 $**	**(566 914) $**	**(2 675 766) $**

	Solde à l'ouverture	Comptabilisé au résultat net	Solde de clôture
2022			
Actifs			
Pertes autres qu'en capital	2 695 343 $	(2 996) $	2 692 347 $
Obligations locatives	73 172	437 859	511 031
Avances	416 887	(398 174)	18 713
Autres actifs	128 272	8 762	137 034
	3 313 674	45 451	3 359 125
Passifs			
Immobilisations corporelles	(4 703 235)	(764 742)	(5 467 977)
	(4 703 235)	(764 742)	(5 467 977)
Passifs d'impôt différé	(1 389 561) $	(719 291) $	(2 108 852) $

9. Impôt sur le résultat (suite)

9.4 Actifs d'impôt différé non comptabilisés

La filiale de la Société, Imaflex USA, a cumulé des pertes autres qu'en capital pour un montant de 14 415 718 $ en 2023 et 21 029 387 $ en 2022, dont les avantages (1 627 920 $ en 2023 et 6 905 092 $ en 2022) n'ont pas été comptabilisés. Ces pertes, qui peuvent être reportées en avant en vue de réduire le bénéfice imposable futur, viennent à échéance comme suit :

Date d'expiration	31 décembre 2023	31 décembre 2022
2028	**- $**	281 107 $
2029	**-**	3 164 375
2030	**1 779 349**	4 643 716
2031	**1 935 726**	1 982 267
2032	**2 717 259**	2 782 830
2033	**2 721 259**	2 786 687
2034	**2 482 470**	2 542 157
2035	**1 428 760**	1 463 112
2036	**813 295**	832 849
Indéfinie	**537 367**	550 287
	14 415 485 $	21 029 387 $

10. Résultat par action

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Résultat net aux fins du calcul du résultat par action de base et dilué	**508 784 $**	9 125 423 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	**51 905 349**	51 700 418
Effet dilutif des paiements fondés sur des actions	**136 596**	206 466
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	**52 041 945**	51 906 884
Résultat net par action ordinaire de base	**0,010 $**	0,177 $
Résultat net par action ordinaire dilué	**0,010 $**	0,176 $

Aucune option d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2023 ou 2022 n'a été exclue du calcul du bénéfice par action parce qu'elle avait un effet antidilutif.

11. Créances clients et autres débiteurs

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Créances clients	**12 640 497 $**	13 201 867 $
Provision pour pertes de crédit attendues	**(670 564)**	(1 366 087)
	11 969 933	11 835 780
Autres débiteurs	**582 012**	243 309
Total des créances clients et autres débiteurs	**12 551 945 $**	12 079 089 $

Variation de la provision pour pertes de crédit attendues

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde à l'ouverture	**(1 366 087) $**	(995 745) $
Radiations de créances clients	**727 676**	-
Perte de valeur et ajustements comptabilisés sur créances clients	**(41 532)**	(333 271)
Écarts de change sur conversion	**9 379**	(37 071)
Solde à la clôture	**(670 564) $**	(1 366 087) $

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne règle pas une obligation envers la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de l'actif financier, net de toute provision pour perte comptabilisée dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué par le fait que les actifs financiers sont déposés dans des institutions financières américaines et canadiennes importantes ayant obtenu une notation de qualité et étant considérées comme étant des contreparties fiables. La Société a en place un processus continu de revue et d'évaluation du risque de crédit lié à la trésorerie.

Pour les créances clients, la Société utilise les services d'experts externes en crédit afin d'évaluer la qualité de crédit de clients potentiels et de déterminer les limites de crédit qui leur seront accordées et utilise l'assurance-crédit pour diminuer son risque de crédit. Au 31 décembre 2023, un montant de 5 463 467 $ est assuré (5 600 231 $ au 31 décembre 2022). La direction de la Société considère que toutes les créances clients qui n'ont pas été provisionnées à chaque date de présentation de l'information financière sont de bonne qualité de crédit.

11. Créances clients et autres débiteurs (suite)

Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues reflète les pertes de crédit attendues telles que déterminées par une matrice de provision, complétée par une provision pour les créances clients dévaluées sur une base individuelle. La matrice de provision est basée sur l'expérience historique des pertes de crédit de la Société, ajustée pour tenir compte des changements de risque de la population des créances clients déterminés par les indicateurs du suivi de crédit et la conjoncture économique prévue qui pourraient avoir un effet sur le recouvrement des créances clients. La matrice de provision applique des taux de provision fixes dépendant de de l'âge de la créance client, avec des taux plus élevés à mesure que l'âge de la créance client augmente. Les créances clients impayées pour une période dépassant le terme convenu sont considérées en souffrance. La Société détermine la provision pour les créances sur une base individuelle en prenant en considération plusieurs facteurs, incluant les avis de liquidation, les informations fournies par les agences de crédit, la durée pendant laquelle un compte est en souffrance, l'habilité du client à payer son obligation à la Société, l'historique du client de payer ses comptes lorsqu'ils sont en souffrance, les résultats historiques et la conjoncture générale de l'économie et de l'industrie. Après avoir pris en considération les facteurs susmentionnés, au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la Société a déterminé qu'il n'y a pas d'augmentations ou de diminutions importantes du risque de crédit de ses créances clients depuis leur comptabilisation initiale. La Société radie les créances clients lorsqu'elle détermine qu'elles ne sont plus recouvrables et tout paiement reçu subséquemment sur des créances clients radiés sont crédités à la provision pour pertes de crédit attendues.

12. Stocks

	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Matières premières et fournitures	**10 302 866 $**	9 574 976 $
Produits finis	**2 507 427**	2 383 603
Travaux en cours	**358 018**	229 128
Total	**13 168 311 $**	12 187 707 $

Au cours de l'exercice, un montant total de 73 357 539 $ (84 297 189 $ en 2022) de stocks a été comptabilisé en charges à l'état consolidé du résultat global. Une perte de valeur de stock de 149 088 $ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (362 646 $ en 2022). La provision pour obsolescence des stocks s'élevait à 684 036 $ au 31 décembre 2023 (833 124 $ au 31 décembre 2022).

13. Immobilisations corporelles

	Terrain	Immeuble	Matériel de fabrication	Améliorations locatives	Matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
Coût								
1 janvier 2022	21 736 $	4 071 427 $	62 783 703 $	3 080 032 $	93 150 $	675 277 $	262 896 $	70 988 221 $
Acquisitions	-	1 598 020	13 627 581	530 451	-	-	47 893	15 803 945
Écarts de change	1 485	185 286	2 443 862	96 070	1 208	2 925	7 398	2 738 238
31 décembre 2022	23 221 $	5 854 733 $	78 855 146 $	3 706 553 $	94 358 $	678 202 $	318 187 $	89 530 400
Transferts et cessions	-	(21 179)	(16 320)	(329 019)	(33 466)	(40 295)	318 868	(121 411)
Acquisitions	-	1 985 868	14 013 400	171 684	4 087	145 824	381 804	16 702 667
Cessions	-	-	-	-	-	-	(297 132)	(297 132)
Crédit d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt	-	-	(284 608)	-	-	-	-	(284 608)
Décomptabilisation des contrats de location expirés	-	(2 566 776)	-	-	-	-	(83 744)	(2 650 520)
Radiation d'équipement de production obsolète	-	-	(1 752 391)	-	-	-	-	(1 752 391)
Écarts de change	(545)	(123 747)	(1 033 881)	(35 182)	(444)	(1 074)	(1 619)	(1 196 492)
31 décembre 2023	22 676 $	5 128 899 $	89 781 346 $	3 514 036 $	64 535 $	782 657 $	636 364 $	99 930 513 $
Amortissement cumulé								
1 janvier 2022	- $	(2 859 213) $	(40 128 265) $	(2 684 430) $	(72 500) $	(601 366) $	(135 257) $	(46 481 031) $
Amortissement	-	(983 818)	(2 843 495)	(142 045)	(9 233)	(46 851)	(55 989)	(4 081 431)
Écarts de change	-	(76 056)	(1 053 718)	(73 452)	(1 208)	(3 664)	(2 923)	(1 211 021)
31 décembre 2022	-	(3 919 087)	(44 025 478)	(2 899 927)	(82 941)	(651 881)	(194 169)	(51 773 483)
Transferts et cessions	-	20 671	269 023	26 938	22 049	20 161	(237 431)	121 411
Amortissement	-	(682 048)	(3 611 612)	(164 197)	(409)	(30 491)	(70 062)	(4 558 819)
Cessions	-	-	(1)	-	-	-	180 715	180 714
Décomptabilisation des contrats de location expirés	-	2 514 823					85 939	2 600 762
Radiation d'équipement de production obsolète	-	-	790 239	-	-	-	-	790 239
Écarts de change	-	15 986	430 665	28 593	444	1 074	1 341	478 103
31 décembre 2023	- $	(2 049 655) $	(46 147 164) $	(3 008 593) $	(60 857) $	(661 137) $	(233 667) $	(52 161 073) $
Valeur nette								
31 décembre 2022	23 221 $	1 935 646 $	34 829 668 $	806 626 $	11 417 $	26 321 $	124 018 $	37 756 917 $
31 décembre 2023	22 676 $	3 079 244 $	43 634 182 $	505 443 $	3 678 $	121 520 $	402 697 $	47 769 440 $

Une partie du matériel de fabrication d'une valeur comptable approximative de 14 584 948 $ (environ 23 056 000 $ au 31 décembre 2022) a été donnée en nantissement de la facilité de crédit et des emprunts à long terme de la Société.

La Société a 12 768 130 $ d'équipement en cours qui sont inclus dans le matériel de fabrication au 31 décembre 2023 (10 920 563 $ en décembre 2022).

Un montant de 1 151 264 $ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023 (néant au 31 décembre 2022) est inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

13. Immobilisations corporelles (suite)

Inclus dans la valeur nette des immobilisations au 31 décembre 2023 et 2022 sont les actifs au titre de droit d'utilisation comme suite :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Immeubles	**3 011 279 $**	1 859 444 $
Matériel de fabrication	**4 260 917**	198 100
Matériel roulant	**395 256**	78 931
Matériel de bureau	**-**	3 847
Total des actifs au titre de droit d'utilisation	**7 667 452 $**	2 140 322 $

Les acquisitions pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 incluent un montant de 2 351 733 $ (1 605 873 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) lié à des actifs au titre de droits d'utilisation hors trésorerie.

14. Immobilisations incorporelles

	Achalandage	Brevets	Total
1er janvier 2022	476 003 $	1 346 388 $	1 822 391 $
Acquisitions	-	403 563	403 563
Amortissement	-	(49 284)	(49 284)
Écarts de change	32 514	-	32 514
31 décembre 2022	**508 517**	**1 700 667**	**2 209 184**
Acquisitions	**-**	**106 197**	**106 197**
Amortissement	**-**	**(49 284)**	**(49 284)**
Écarts de change	**(11 939)**	**-**	**(11 939)**
31 décembre 2023	**496 578 $**	**1 757 580 $**	**2 254 158 $**

15. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dettes fournisseurs	**6 371 916 $**	3 362 569 $
Autres créditeurs et charges courues	**2 131 445**	3 244 039
	8 503 361 $	6 606 608 $

16. Facilités de crédit

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dette bancaire (a)	**2 894 326** $	2 360 306 $
Emprunts à long terme		
Emprunt, portant intérêt à un taux de 3,746 %, garanti par une hypothèque spécifique de 3,6 millions $ sur une pièce d'équipement de l'emprunteur (b).	**649 486**	1 402 671
Emprunt, portant intérêt à un taux de 3,75 %, garanti par une hypothèque spécifique de 3,3 millions $ sur une pièce d'équipement de l'emprunteur (c).	**648 409**	1 330 898
Emprunt, portant intérêt au taux de base du prêteur moins 0,75 % (taux effectif de 7,80 % au 31 décembre 2022), échu en 2023	**-**	243 300
Emprunt, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 0,40 % (taux effectif de 8,95 % au 31 décembre 2022), remboursé en 2023	**-**	562 140
Total des emprunts à long terme	**1 297 895**	3 539 009
Obligations locatives (Note 17)	**7 220 050**	2 130 369
Total des facilités de crédit	**11 412 271** $	8 029 684 $
Portion courante		
Dette bancaire	**2 894 326** $	2 360 306 $
Emprunts à long terme, portion courante	**1 297 895**	1 803 894
Obligations locatives, portion courante	**1 744 209**	886 050
	5 936 430	5 050 250
Portion non-courante		
Emprunts à long terme	**-**	1 735 115
Obligations locatives	**5 475 841**	1 244 319
	5 475 841	2 979 434
Total des facilités de crédit	**11 412 271** $	8 029 684 $

Les intérêts sur les emprunts ont totalisé 91 246 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, (210 318 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

(a) La Société dispose d'une facilité de crédit opérationnelle d'un maximum de 12 000 000$ et portant intérêt au taux préférentiel au 31 décembre 2023 (taux préférentiel au 31 décembre 2022) pour un taux effectif de 7,20 % au 31 décembre 2023 et de 6,45% au 31 décembre 2022. Cette facilité de crédit est garantie par les créances clients et les stocks. Elle peut être révisée périodiquement par la banque et est payable à vue. La facilité de crédit est assujettie à des clauses restrictives en matière de fonds de roulement et de dette/capitalisation (tels que définies dans l'entente bancaire), qui étaient toutes respectées au 31 décembre 2023 et 2022 et au courant des exercices terminés le 31 décembre 2023 et 2022. Au 31 décembre 2023, la Société prélevait un montant de 2 894 326 $ sur cette facilité de crédit (2 360 306 $ au 31 décembre 2022).

(b) Ce prêt est remboursable en paiements mensuels égaux de 66 072 $, incluant l'intérêt, jusqu'en octobre 2024. Ce prêt est garanti par une hypothèque spécifique sur une pièce d'équipement de la Société.

16. Facilités de crédit (suite)

(c) Ce prêt est remboursable en paiements mensuels égaux de 60 061 $, incluant l'intérêt, jusqu'en novembre 2024. Ce prêt est garanti par une hypothèque spécifique sur une pièce d'équipement de la Société.

Les remboursements totaux des emprunts à long terme s'échelonnent ainsi :

Au plus tard 1 an	**1 297 895 $**
Plus de 1 an et au plus tard 5 ans	**-**
Plus de 5 ans	**-**
	1 297 895 $

La variation des passifs de la Société résultant d'emprunts peut être classée comme suit :

	Emprunts à court terme et dette bancaire	Emprunts à long terme	Obligations locatives	Total
Solde au 1er janvier 2022	2 498 309 $	5 492 922 $	1 582 297 $	9 573 528 $
Flux de trésorerie:				
Produits	55 873 304	-	-	55 873 304
Remboursements	(56 149 267)	(1 953 913)	(1 159 352)	(59 262 532)
Écarts de change réalisés	137 960	-	-	137 960
Sans impact sur la trésorerie:				
Nouveaux contrats de location	-	-	1 605 873	1 605 873
Intérêts courus	-	-	4 695	4 695
Mouvement de change et autres	-	-	96 856	96 856
Solde au 31 décembre 2022	2 360 306	3 539 009	2 130 369	8 029 684
Flux de trésorerie:				
Produits	54 459 716	-	-	54 459 716
Nouveaux contrats de location	-	-	4 370 170	4 370 170
Remboursements	(53 456 905)	(2 241 114)	(1 604 124)	(57 302 143)
Écarts de change réalisés	(403 510)	-	-	(403 510)
Sans impact sur la trésorerie :				
Nouveaux contrats de location	-	-	2 351 733	2 351 733
Mouvement de change et autres	(65 281)		(28 098)	(93 379)
Solde au 31 décembre 2023	2 894 326 $	1 297 895 $	7 220 050 $	11 412 271 $

17. Obligations locatives

La Société a conclu des contrats de location pour ses usines de fabrication, du matériel roulant et d'autres machines et équipements (voir note 13). Les paiements relatifs à ces contrats s'échelonnent comme suit:

Au plus tard 1 an	**2 127 114** $
Plus de 1 an et au plus tard 5 ans	**5 783 241**
Plus de 5 ans	**-**
Total des paiements minimaux exigibles	**7 910 355**
Moins charges financières représentant environ 5,4%	**(690 305)**
Valeur actualisée des paiements minimaux exigibles	**7 220 050**
Moins la portion à long terme	**(5 475 841)**
Tranche à court terme des obligations locatives	**1 744 209** $

17. Obligations locatives (suite)

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, la Société a renouvelé un bail pour une usine de production située aux États-Unis. Ceci a résulté en une augmentation des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation d'un montant de 6 721 903 $ au commencement du bail.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, la Société a renouvelé un bail pour une usine de production située aux États-Unis. Ceci a résulté en une augmentation des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation d'un montant de 1 605 873 $ au commencement du bail.

Les sorties de fonds totales liées aux obligations locatives pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 étaient de 1,6 million $ et de 1,2 million $ respectivement.

18. Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote, participatives et sans valeur nominale. Au 31 décembre 2023, il y avait 52 088 637 actions ordinaires émises et en circulation (51 738 637 au 31 décembre 2022).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a émis 100 000 actions pour une contrepartie en espèces de 55 000 $ à la suite de l'exercice d'options émises le 10 septembre 2019, 100 000 autres pour une contrepartie en espèces de 76 000 $ à la suite de l'exercice d'options émises le 29 novembre 2018, ainsi que 150 000 autres pour une contrepartie en espèces de 166 500 $ à la suite de l'exercice d'options émises le 28 novembre 2017.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a émis 50 000 actions pour une contrepartie en espèces de 36 500 $ à la suite de l'exercice d'options émises le 26 août 2020 et 50 000 autres actions pour une contrepartie en espèces de 38 000 $ à la suite de l'exercice d'options émises le 29 novembre 2018.

19. Paiement fondé sur des actions

Conformément au Régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « régime ») de la Société, 4 973 860 actions ordinaires sont réservées aux fins des options d'achat d'actions. Selon les modalités du régime, la durée des options doit être fixée par le conseil d'administration et celles-ci peuvent être attribuées aux dirigeants et aux employés de la Société et de sa filiale. Les options sont attribuées à un prix d'exercice qui ne peut être inférieur à la juste valeur des actions de la Société à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées pendant une période maximale de cinq ans et le prix d'exercice doit être réglé en totalité au moment de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a attribué 1 650 000 options à deux employés de la société à un prix d'exercice de 1,25 $. Les options sont convertibles en un nombre égal d'actions, un quart des options étant acquis immédiatement à l'émission et un quart supplémentaire étant acquis tous les six mois par la suite. Un employé recevant 1 500 000 options a par la suite démissionné, ce qui a entraîné l'expiration de 375 000 options et la résiliation automatique des 1 125 000 options restantes, conformément au plan d'options sur actions. Il en a résulté l'octroi de 150 000 options nettes pour l'employé restant.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a attribué 300 000 options à un employé et à un membre du conseil d'administration à un prix d'exercice de 1,19 $. Les options sont convertibles en un nombre égal d'actions, un quart des options étant acquis immédiatement à l'émission et un quart supplémentaire étant acquis tous les six mois par la suite.

La dépense pour paiements fondés sur des actions a totalisé 223 834 $ pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 et 107 667 $ pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

19. Paiement fondé sur des actions (suite)

L'information sur les hypothèses pour déterminer la juste valeur des options en circulation ainsi que leurs caractéristiques sont les suivantes:

Hypothèses de juste valeur	30/05/2023	26/05/2022	26/08/2020	10/09/2019	29/11/2018	28/116/2017	Total 2023	Total 2022
En circulation, solde au début	-	300 000	100 000	100 000	150 000	150 000	800 000	650 000
Émises	1 650 000	-	-	-	-	-	1 650 000	300 000
Exercées [1]	-	-	-	(100 000)	(100 000)	(150 000)	(350 000)	(100 000)
Renoncées ou annulées	(1 125 000)	-	(50 000)	-	-	-	(1 175 000)	-
Expirées	(375 000)	-	-	-	(50 000)	-	(425 000)	(50 000)
En circulation, solde à la fin	150 000	300 000	50 000	-	-	-	500 000	800 000
Pouvant être exercées, solde à la fin	75 000	300 000	50 000	-	-	-	425 000	650 000
Pouvant être exercées, solde au début	-	150 000	100 000	100 000	150 000	150 000	650 000	612 500
Durée de vie résiduelle (années)	4,42	3,40	1,65					
Hypothèses de juste valeur								
Durée de vie attendue (années)	2,5 à 3,25	2,5 - 3,25	2,5 - 3,25	2,5 - 3,25	2,5 - 3,25	2,5 - 3,25		
Échéance	30/05/2028	26/05/2027	26/08/2025	10/09/2024	29/11/2023	29/11/2022		
Facteur de volatilité	47,94 % - 56,39 %	58,83 % - 59,93 %	57,82 % - 60,98 %	61,21 % - 64,47 %	67,14 % - 70,41 %	79,13 % - 80,17 %		
Taux de dividende	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %		
Taux d'intérêt sans risque	3,44 %	2,62 %	0,41 %	1,44 %	2,23 %	1,62 %		
Prix d'exercice	1,25 $	1,19 $	0,73 $	0,55 $	0,76 $	1,11 $		
Cours de l'action à la date d'attribution	1,25 $	1,19 $	0,73 $	0,55 $	0,76 $	1,11 $		
Valeur marchande des options à la date d'attribution	0,45 $	0,48 $	0,28 $	0,30 $	0,35 $	0,57 $		

[1] La juste valeur des actions à la date d'exercice était de 1,69 $ par action pour les options émises le 10 septembre 2019, de 0,77 $ par action pour les options émises le 29 novembre 2018 et de 1,28 $ pour les options émises le 28 novembre 2017.

Le facteur de volatilité a été calculé en utilisant la moyenne des variations des cours boursiers de clôture des actions de la Société à la bourse du TSX sur la durée de vie attendue des options.

20. Transactions sans effet de trésorerie

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a renouvelé un bail pour une installation de production, augmentant ses obligations locatives de 1 605 873 $ le 1er janvier 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a renouvelé un bail pour une installation de production, qui est arrivé à échéance en avril 2023, et a conclu de nouveaux baux pour de l'équipement de production et du matériel roulant, ce qui a augmenté ses obligations locatives de 2 351 733 $.

21. Instruments financiers

21.1 Juste valeur et classement des instruments financiers

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**	**31 décembre 2023**	**31 décembre 2022**
Actifs financiers				
Au coût amorti				
Trésorerie	**799 134 $**	7 526 933 $	**799 134 $**	7 526 933 $
Créances clients et autres débiteurs [(1)]	**11 965 728**	11 856 997	**11 965 728**	11 856 997
	12 764 862 $	19 383 930	**12 764 862 $**	19 383 930 $
Passifs financiers				
Passifs financiers, au coût amorti				
Dette bancaire	**2 894 326**	2 360 306	**2 894 326**	2 360 306
Dettes fournisseurs et autres créditeurs [(2)]	**7 207 773**	4 698 570	**7 207 773**	4 698 570
Emprunts à long terme	**1 297 895**	3 539 009	**1 297 895**	3 484 061
	11 399 994 $	10 597 885	**11 399 994 $**	10 542 937 $

[(1)] Exclut les taxes de ventes
[(2)] Exclut les avantages aux employés

Les estimations de juste valeur sont effectuées à la date de l'état consolidé de la situation financière en utilisant l'information disponible à ce moment. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent pas toujours être déterminées de façon précise.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées afin de déterminer l'estimation de la juste valeur de chaque classe d'instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de la dette bancaire, des emprunts à court terme ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs est comparable à leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné leur échéance à court terme.

- La juste valeur des emprunts à long terme, qui portent intérêt à des taux variables et fixes, est estimée en utilisant une approche de flux de trésorerie actualisés, qui consiste à actualiser les flux de trésorerie contractuels en utilisant un taux d'actualisation dérivé de taux d'intérêts observables sur le marché rattachés à des prêts semblables ayant des risques similaires. Avec le passage du temps, des changements dans les taux d'intérêt du marché pourraient mener à des différences entre la juste valeur et la valeur comptable des emprunts à long terme portant intérêt à des taux fixes.

La Société s'assure, autant que possible, que ses techniques d'évaluation et ses hypothèses incorporent tous les facteurs que les intervenants du marché considéreraient en établissant un prix et qu'elles sont en lien avec les méthodes financières généralement reconnues pour l'établissement de prix d'instruments financiers.

21. Instruments financiers (suite)

21.2 Hiérarchie des justes valeurs

La Société classe ses instruments financiers en utilisant une hiérarchie des justes valeurs composée des niveaux suivants:

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – techniques d'évaluations fondées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les justes valeurs des emprunts à long terme sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

22. Gestion du capital et du risque

22.1 Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidité suffisant pour pouvoir soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les dettes et les emprunts portant intérêt moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et pour intégrer ses activités.

La Société utilise le ratio de la dette sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA ») comme principale mesure pour surveiller le levier financier.

Les conventions relatives aux emprunts exigent que la Société respecte certaines clauses restrictives à des moments précis. Les clauses restrictives sont, au 31 décembre 2023 :

- Ratio du fonds de roulement, défini comme étant le ratio des actifs courants divisés par les passifs courants, supérieur ou égal à 1,1 : 1.

- Ratio de dette sur capitaux propres, défini comme le total de la dette excluant les impôts divisés par les capitaux propres et les impôts futurs moins les actifs intangibles, inférieur ou égal à 2,5 : 1.

22.2 Gestion du risque de change

La Société est exposée au risque de change étant donné qu'une partie importante des achats de matières premières liés à ses ventes est libellée en dollars américains. Une partie des produits libellés en dollars américains constitue une couverture à ce risque de change, diminuant ainsi l'exposition de la Société à ce risque.

22. Gestion du risque (suite)

22.2 Gestion du risque de change (suite)

La filiale étrangère, Imaflex USA, expose également la Société au risque de change puisque sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain. La Société n'utilise pas de couverture pour pallier ce risque.

Finalement, une portion des emprunts de la Société est libellée en dollars américains. La majorité des flux de trésorerie générés par les actifs financés par ces dettes est en dollars américains.

Les instruments financiers libellés en dollars américains, dans une devise autre que la devise fonctionnelle, inclus à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants:

	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Trésorerie	**- $**	5 276 $
Créances clients	**7 830 194**	1 998 746
Dettes fournisseurs	**(4 064 306)**	(745 413)
Endettement bancaire	**(2 894 326)**	(2 360 306)
Exposition brute	**871 562 $**	(1 101 697) $

Une appréciation de 0,05 $ du dollar canadien par rapport au dollar américain augmenterait la situation financière de la Société de 43 578 $ au 31 décembre 2023 (une diminution de 75 666 $ au 31 décembre 2022). À l'inverse, une dépréciation de 0,05 $ du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait l'effet contraire. La direction estime que chaque 0,01 $ d'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait un effet favorable sur les résultats de la Société d'environ 8 716 $. Chaque dépréciation de 0,01 $ du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'effet contraire.

22.3 Gestion du risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt en raison de ses emprunts courants et non-courants qui portent intérêt à des taux variables.

La valeur comptable des passifs financiers de la Société portant intérêt est la suivante :

	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Instruments à taux variables		
Dette bancaire	**2 894 326 $**	2 360 306 $
Dette à long terme	**-**	805 440
Exposition brute	**2 894 326 $**	3 165 746 $

Analyse de sensibilité :

Une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt au cours de la période considérée entraînerait une diminution des résultats et des capitaux propres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 d'environ 28 943 $ (26 128 $ pour 2022). À l'inverse, une diminution des taux d'intérêt aurait l'effet contraire.

22. Gestion du risque (suite)

22.4 Gestion du risque de liquidité

La Société cherche à atténuer son risque de liquidité, soit le risque que la Société ne soit pas capable d'honorer ses obligations financières à leur échéance, en gérant la structure de son capital et son levier financier. La Société obtient du financement à l'aide d'une combinaison d'émission d'actions sur les marchés de capitaux et à l'aide d'emprunts auprès d'institutions financières. Une analyse du levier financier est effectuée pour déterminer la combinaison nécessaire entre les différentes sources de financement disponibles et ce, tout en s'assurant de maintenir le levier financier de la Société à un niveau de risque acceptable.

La Société s'assure de maintenir des flux de trésorerie suffisants dans le but d'honorer ses obligations des douze prochains mois. Les flux de trésoreries générés par les activités opérationnelles sont associés au niveau de liquidité nécessaire pour honorer les obligations financières liées aux sources de financement utilisées pour générer ces flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2023, la Société prélevait un montant de 2 894 326 $ sur sa facilité de crédit opérationnelle, dont le montant autorisé était de 12 000 000$ (2 360 306 $ prélevé au 31 décembre 2022). Les sommes prélevées portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,40 %. Dans le but de s'assurer que cette facilité de crédit est suffisante pour honorer les obligations de la Société, la direction surveille les changements au niveau des biens donnés en garantie.

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable et les flux de trésorerie contractuels non-actualisés des obligations de la Société sont:

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	1 an ou moins	2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Endettement bancaire	2 894 326 $	2 894 326 $	2 894 326 $	- $	- $
Emprunts à long terme (1)	1 297 895	1 321 393	1 321 393	-	-
Obligations locatives (2)	7 220 050	7 910 355	2 127 114	5 783 241	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (3)	7 207 773	7 207 773	7 207 773	-	-
	18 620 044 $	19 333 847 $	13 550 606 $	5 783 241 $	- $

(1) Les intérêts sur la dette bancaire garantie sont basés sur les taux en vigueur à la date de présentation de l'information financière.

(2) Les flux de trésorerie découlant des contrats de location-financement incluent les intérêts.

(3) Exclut les avantages aux employés

23. Opérations entre parties liées

Entités dans lesquelles des membres de la haute direction ont un intérêt

Au cours de l'exercice et dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des transactions avec des entités détenues par des actionnaires de la Société, avec les administrateurs ou des sociétés dans lesquels ils ont un intérêt. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond au montant de la contrepartie fixée et convenue par les parties. Ces transactions, qui n'ont pas été divulguées ailleurs dans les états financiers consolidés, se détaillent comme suit :

	Transactions pour les exercices terminés les		Soldes au	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**	**31 décembre 2023**	**31 décembre 2022**
Entités contrôlées par des principaux dirigeants ou des membres de leur famille				
Paiement des obligations locatives	**1 200 331 $**	1 151 527 $	**- $**	- $
Intérêts inclus dans les paiements ci-dessus	**127 298**	106 636	**12 122**	-
Solde des obligations locatives	**2 925 356**	2 006 614	**2 925 356**	-
Prestation de services de personne	**152 881**	158 685	**13 790**	10 518

Principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des membres de la haute direction, soit le chef de la direction, le vice-président marketing et innovation, le directeur de la production, le vice-président des affaires corporatives, le chef des finances et les membres du conseil d'administration.

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2023	**31 décembre 2022**
Salaires	**956 859 $**	942 392 $
Rémunérations aux administrateurs	**41 000**	41 000
Avantages à court terme	**17 549**	13 497
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes gouvernementaux	**22 916**	18 701
Paiements à base d'actions	**223 834**	18 158
Autres avantages	**67 993**	64 317
	1 330 151 $	1 098 065 $

24. Événement postérieur à la fin de l'exercice

Après la fin de l'exercice, la Société a conclu un nouveau contrat de location pour la location d'équipement de production commençant le 15 mars 2024 pour un montant total de 3 745 885 $. Le contrat de location a une durée initiale de 24 mois avec des paiements mensuels de 64 310 $ se terminant le 15 février 2026. Il contient une option d'achat ou de prolongation par la conclusion d'un second contrat de location d'une durée de 48 mois avec des paiements mensuels de 60 201 $ se terminant le 14 mars 2030.